

Paris, le jeudi 20 janvier 2011.

AVENIR DU CIRCUIT CAROLE UNE SOLUTION ENFIN EN VUE

Une réunion déterminante s'est tenue ce jour à Paris concernant l'avenir du circuit Carole.

Celle-ci, présidée par le Préfet de la Région Ile de France, Monsieur Daniel Canepa, a réuni l'ensemble des acteurs concernés et notamment des représentants de l'Etat, de la région Ile de France, du département de la Seine-Saint-Denis ainsi que le Député-Maire de Tremblay-en-France, Monsieur François Asensi.

La Fédération Française de Motocyclisme, représentée par son Président Monsieur Jacques Bolle, ainsi que la FFMC étaient également présentes.

Le Député-Maire de Tremblay-en-France a indiqué qu'il était favorable au déplacement du circuit Carole à l'intérieur du territoire de sa commune.

La Fédération Française de Moto, pour sa part, a confirmé qu'elle était prête à reprendre la gestion de cet équipement courant 2011, sous réserve que celui-ci soit remis aux normes en terme de sécurité, ce qui semble acquis.

Une série de réunions concernant pour certaines, la construction du nouveau circuit, et pour d'autres, la reprise de la gestion de l'équipement actuel sont programmées d'ici le mois d'avril prochain.

La FFM et la FFMC constatent que, pour la première fois dans "l'histoire" du déménagement du circuit Carole qui dure depuis près de 25 ans, une solution concrète permettant de relocaliser le circuit est proposée.

Les hypothèses de financement de ce déménagement semblent réalistes dans le cadre d'un tour de table porté par l'Etat, l'AFTRP, la Région Ile de France et le département de la Seine-Saint-Denis.

La Fédération Française de Moto ainsi que son partenaire sur ce dossier, la Fédération Française des Motards en Colère, se félicitent de ces avancées significatives. Elles espèrent que les engagements annoncés seront tenus permettant ainsi de pérenniser enfin l'avenir de cet équipement motocycliste dont la vocation sociale, sportive et de sécurité routière n'est plus à démontrer.

Le Service Communication